



**Relevé de conclusions : Comité technique Aides financières  
et accompagnement du PDALD  
28 avril 2010**

Présents : N. BERUT, V. VUITTON, V. MASSON, T. DELORME, MF. GAUME, O. GUILLOT, , S. REYNAUD-WINIARSKI

Excusés : D. HENEULT, C. DEVILLERS.

---

Ordre du jour :

1/ DAAP :

- suite du contact engagé avec le Comité Local des Banques ;
- présentation des imprimés

2/ FLU :

- données du bilan 2009 ;
- tableaux de bord 2010 ;
- organisation des bilans CLU/CLT.

3/ Diagnostics pour un usage économe du logement :

- point d'information

4/ Questions diverses :

- ASLL 2010 sur le Forez ;
- les critères du fichier prioritaire : pièces justificatives ;
- demande du PACT Loire au titre des impayés.

---

**1. DAAP :**

Le comité local des banques avait été sollicité par mail sur la représentation du réseau bancaire (notamment la participation aux commissions) et sur les possibilités de contributions financières au dispositif. Il suggère de prendre contact avec la banque de France et la Fédération des banques françaises pour obtenir une désignation d'un membre et indique qu'aucune contribution financière directe n'est prévue aujourd'hui.

Le Conseil général va donc écrire officiellement à ces 2 organismes à ce sujet et interpeller les autres banques afin de les solliciter sur leur éventuelle contribution au dispositif.

En terme de planning, il est proposé :

- un passage en Commission permanente d'août pour tous les documents (règlement intérieur, conventions...);
- la communication sur le dispositif : septembre ;
- la 1<sup>ère</sup> commission en octobre-novembre.

	<p align="center"><b>Direction des politiques sociales</b></p>		<p align="right"><b>Page 2 sur 3</b></p>
---	--	--	--

Les courriers font l'objet d'une présentation rapide, ils sont construits sur le même modèle que ceux du FLU et reprennent les éléments des éditions de l'ancien FAAD. Il est proposé notamment de modifier le tableau récapitulatif des prêts en cours.

## **2. FLU :**

Les principales données du bilan 2009 et les tableaux de bord 2010 sont présentés en séance : cf power-point et tableaux ci-joints.

L'organisation des bilans CLU/CLT : rappel de la réunion du 28 mai.

## **3. DUEL :**

Cette action expérimentale est en place depuis début avril et a été confiée à HELIOSE.

Contenu de l'action : Quel que soit le logement (parc public ou parc privé), il s'agit d'apporter, après visite et observations, des conseils sur l'utilisation économe de l'eau et de l'énergie auprès d'un ménage. Ce diagnostic est une aide qui prend la forme :

- d'un état des lieux de la dépense énergétique et de la consommation d'eau du ménage,
- d'un ensemble de préconisations susceptibles d'en diminuer la charge budgétaire.

Nombre de DUEL : 20.

Il s'agit d'une action expérimentale qui fera l'objet d'un bilan avant d'être éventuellement pérennisée.

Public cible et logement visé : Il s'agit de ménages volontaires et concernés par la précarité énergétique. Les ménages doivent relever du public du PDALD de la Loire :

- dont les factures d'eau ou d'énergie semblent anormalement élevées,
- et dont on peut penser que cette consommation ne relève pas principalement d'une amélioration de l'habitat.

Les logements concernés doivent simplement se situer sur le département de la Loire. Il peut s'agir d'un logement dans le parc public ou le parc privé et cela peut concerner aussi bien un locataire qu'un propriétaire occupant. Ces logements ne doivent pas a priori relever d'une procédure de non-décente ou d'un désordre plus important (RSD ou Insalubrité).

Modalités de saisine : Ces diagnostics seront proposés à la demande d'un service instructeur ou des instances techniques du PDALD de la Loire que sont notamment les Commissions Logement Territorialisées, les Commissions Logement Uniques, les Groupes Lutte contre l'Habitat Indigne et les Commissions du Fonds d'Aide aux Locataires et Propriétaires Occupants (FALPO), futur Dispositif d'Aide aux Accédants à la Propriété (DAAP).

## **4/ Questions diverses :**

- ASLL 2010 sur le Forez : suite au dernier comité technique, des contacts ont été pris avec RENAITRE (une convention existant déjà avec l'association sur le sud du département) qui a accepté de reprendre les mesures auparavant assurées par l'ADSEA sur le Forez (pour le même nombre et le même financement) ;
- les critères du fichier prioritaire : pièces justificatives : des questions remontent du terrain sur des dossiers qui ont été renvoyés ou pour des pièces qui ont été demandées ce qui n'était pas le cas avant : ces dossiers devront être repris au cas par cas ;

 <p>Conseil général <b>LOIRE</b> EN RHÔNE-ALPES Délégation à la Vie Sociale</p>	<p><b>Direction des politiques sociales</b></p>	 <p>Un logement pour tous 2008-2013 Plan Départemental d'Action pour le logement des personnes vulnérables</p>	<p><b>Page 3 sur 3</b></p>
--	---	--	----------------------------

- demande du PACT Loire au titre des impayés : une demande du PACT Loire pour la prise en charge d'impayés locatifs au titre du FLU a été envoyée : le CG doit reprendre contact avec eux pour avoir plus d'éléments sur la situation.

**Prochaine réunion prévue le lundi 28 juin à 9h00 à la CAF de Roanne**